

## Consentement père biologique adoption

Par Sandrine

Bonjour,

Nous sommes avec mon futur mari en train de se renseigner pour l'adoption plénière de mon fils (vie commune depuis 5 ans)

Après avoir télécharger le cerfa de celle ci ainsi que la notice explicative, il est demandé le consentement du père biologique s'il est toujours vivant.

Le père biologique n'a pas reconnu l'enfant à sa naissance et n'a jamais cherché à prendre contact avec nous. Son consentement est il obligatoire ?

Merci à ceux qui me répondront.